



Prévenir les dangers liés à la chute de plain-pied



Cette fiche 1/4 h sécurité est téléchargeable dans votre Espace Internet Solidarité-Prévention

www.irp-auto.com

DÉFINITION

Les chutes de plain-pied sont définies comme des glissades, trébuchements, faux pas et autres pertes d'équilibre sur une surface plane ou présentant une différence de niveau réduite.

QUELQUES CHIFFRES

Source : www.inrs.fr

LE RISQUE DE CHUTE DE PLAIN-PIED REPRÉSENTE PLUS DE

10 %

DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE.

LES CHUTES DE PLAIN-PIED REPRÉSENTENT

22 %

DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ENTRAÎNANT UN ARRÊT DE TRAVAIL D'AU MOINS 24 H.

C'EST LA **2^e**

CAUSE D'ACCIDENT DU TRAVAIL.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Selon les articles L. 4121-1 à 5 du Code du travail, l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter et prévenir les chutes de plain-pied. Cela passe notamment par l'aménagement des lieux de travail, par la mise en place de voies et de zones de circulation dédiées au trajet des salariés, par une bonne implantation des équipements et par l'élimination de tout encombrement au sol.



Plusieurs facteurs sont à l'origine des chutes de plain-pied :

- l'espace de travail (milieu encombré) ;
- l'ambiance physique de travail (luminosité, température, niveau sonore, etc.) ;
- l'activité et l'organisation du travail (nombre de déplacements, stress, etc.) ;
- le non-respect des consignes de sécurité (EPI, signalisation, etc.).

Comment bien identifier ce risque ? Comment le prévenir ? Le Mag PRO fait le point.

1 SAVOIR RECONNAÎTRE UNE CHUTE DE PLAIN-PIED



Risque de chute de plain-pied



Risque de chute de hauteur

2 RISQUES ET EFFETS SUR LA SANTÉ

La chute de plain-pied est un risque dont le danger est difficile à percevoir. En effet, les éléments qui peuvent provoquer un accident semblent inoffensifs, comme les objets au sol ou les dénivelés (petites marches, plans inclinés ou sols dégradés).

Lors d'une chute, les lésions peuvent être provoquées soit par contact direct avec le sol, soit en se rattrapant sur un support dangereux. **La principale conséquence est la contusion.** Elle se manifeste par une douleur, un léger gonflement et l'absence de plaie.

Les chutes peuvent également entraîner :

DES ENTORSES

DES PLAIES

DES FRACTURES

3 FACTEURS DE RISQUE ET MOYENS DE PRÉVENTION ASSOCIÉS

SITUATIONS À RISQUE



Environnement de travail encombré, mauvaise organisation



Circulation téléphone à la main dans l'atelier, manque d'attention



Non-respect du balisage, de la signalétique ou des consignes de sécurité

MOYENS DE PRÉVENTION



Environnement de travail ordonné



Se mettre à l'écart pour téléphoner



Respect du balisage



MANAGEMENT

Afin de prévenir le risque lié à la chute de plain-pied, une évaluation des risques professionnels (EVRP) est proposée par IRP AUTO Solidarité-Prévention.

Contactez nos équipes :



solidariteprevention@irpauto.fr



N°Cristal 09 69 39 02 45

APPEL NON SURTAXE

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 8 h 30 à 13 h.

